

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025



3	AVANT-PROPOS DU CEO
4	LE GROUPE THOMMEN
5	Notre présence
6	Ce qui caractérise notre année 2025
7	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME STRATÉGIE
8	Thèmes clés
11	Objectifs de développement durable (ODD)
12	ENVIRONNEMENT
13	Énergie et climat
18	Aspects environnementaux
21	ASPECTS SOCIAUX
22	Personnel
27	Société et innovation
33	GOVERNANCE
36	FAITS ET CHIFFRES
36	Quantités et pourcentages
36	Personnel
37	Environnement
38	MÉTHODOLOGIE
40	INDEX GRI
43	MENTIONS LÉGALES

Remarques
Le présent rapport est en principe rédigé dans une écriture inclusive. Lorsque ce n'est pas le cas, pour des raisons de lisibilité ou de compréhensibilité, le texte fait bien entendu référence à tous les genres et toutes les identités.

L'année de référence pour les objectifs est 2020, conformément à la stratégie de développement durable adoptée.



Pouyan Dardashti, CEO Thommen Group

MESDAMES, MESSIEURS

Pour le groupe Thommen, le développement durable n'est pas un simple complément à notre modèle économique, mais fait partie intégrante de notre cœur de métier. Nous récupérons des matières premières recyclées de haute qualité à partir de produits en fin de vie, de résidus de production et de flux de matériaux complexes. Nous préservons ainsi les ressources, réduisons les besoins en matières premières primaires et apportons une contribution concrète à la décarbonisation des chaînes industrielles de création de valeur.

Les matières premières issues du recyclage réduisent l'empreinte carbone de l'industrie, car elles remplacent les matières premières primaires et contribuent ainsi à éviter des processus d'extraction et de transformation très gourmands en énergie. Le secteur du recyclage des métaux apporte ainsi une contribution essentielle à la réalisation de l'objectif de zéro émission nette de la Suisse d'ici 2050. Parallèlement, les matières premières issues du recyclage disponibles au niveau régional renforcent la résilience de l'industrie, car elles réduisent la dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux des matières premières et garantissent la sécurité d'approvisionnement.

Afin de rendre cet impact encore plus tangible à l'avenir, nous avons renforcé notre département dédié au développement durable. Celui-ci soutient notre groupe et nos partenaires commerciaux en leur fournissant des chiffres,

des données et des faits, afin de répondre aux exigences croissantes en matière de transparence, de traçabilité et de mesure de l'impact. Il met également clairement l'accent sur les projets d'économie circulaire menés avec nos clients et nous offre la possibilité de développer de nouveaux modèles économiques.

En tant que groupe suisse spécialisé dans le recyclage, nous occupons une position clé dans l'économie circulaire: à la croisée des chemins entre les déchets et les matières premières réutilisables. Au cours de l'exercice 2025, nous avons encore renforcé ce rôle, notamment grâce à l'intégration des sites Wiederkehr au sein du groupe Thommen. Ces étapes importantes élargissent nos capacités de traitement, réduisent nos distances de transport et nous aident à boucler les cycles des matières recyclables de manière encore plus efficace.

Cependant, l'économie circulaire ne peut fonctionner seule. Elle nécessite des partenariats fiables tout au long de la chaîne de création de valeur et l'engagement quotidien de nos collaboratrices et collaborateurs. Je remercie l'ensemble de notre personnel, nos partenaires commerciaux, les autorités ainsi que le grand public pour leur confiance et le dialogue ouvert mené avec nous.

Allons de l'avant ensemble et prenons nos responsabilités: pour une économie qui garde les ressources dans le cycle, renforce la création de valeur industrielle et ouvre la voie vers la neutralité carbone.

Cordialement,
Pouyan Dardashti

THOMMEN GROUP

En réseau dans le monde entier, solidement ancré en Suisse

Le groupe Thommen est un groupe d'entreprises suisse actif à l'international dans le domaine du recyclage et un fabricant majeur de matières premières recyclées haut de gamme. Depuis sa création en 1936, il s'est développé pour devenir un acteur incontournable en Europe.

Grâce à l'intégration du groupe Wiederkehr en 2025, le groupe Thommen a pu renforcer encore davantage sa position sur le marché, ses capacités de traitement ainsi que son ancrage régional en Suisse. La marque «Wiederkehr Recycling» conserve son autonomie.

Le portefeuille de prestations du groupe Thommen s'articule autour de trois domaines spécialisés:

Recyclage des métaux: avec ses marques phares Thommen, Wiederkehr et Metallum, le groupe propose, sur 23 sites en Suisse et en Europe, des solutions complètes de gestion des déchets et de recyclage destinées à l'industrie, aux professionnels et aux particuliers. Le site de Waltenschwil, récemment intégré, renforce la présence du groupe dans le centre du pays. Il transforme la ferraille en métaux de haute qualité à l'aide de cisailles, de broyeurs et d'une installation efficace de flottation/sédimentation.



Commerce international:

Metallum Metal Trading est en charge des activités commerciales mondiales du groupe et commercialise les matériaux auprès de fonderies, d'aciéries et de revendeurs dans notre pays et à l'étranger. Grâce à un réseau international en Suisse et en Europe ainsi qu'à un bureau de représentation à Shanghai, Metallum dispose d'un réseau mondial solide.

Recyclage de déchets électroniques:

avec Immark, le groupe Thommen se spécialise dans le recyclage et l'élimination écologique des déchets d'équipements électriques et électroniques. Sur ses trois sites de Regensdorf, Liestal et Aarwangen, Immark récupère de précieuses matières premières grâce à des installations ultramodernes.



NOTRE PRÉSENCE

Le groupe Thommen est présent en Suisse avec seize sites répartis entre le lac Léman et le lac de Constance. La proximité avec la clientèle et les flux de matériaux permet de réduire les distances de transport, d'assurer une logistique efficace et d'atteindre un taux élevé de réintroduction dans le cycle.

Complété par des sites en Allemagne, en Belgique et en Italie ainsi qu'un bureau de représentation en Chine, le groupe allie sa solide base suisse à une présence internationale. Cette orientation renforce la chaîne de création de valeur, favorise la coopération transfrontalière et stimule la mise en place d'une économie circulaire tournée vers l'avenir.



> 1
million
de kilomètres
parcourus en train

2'838 MWh
d'électricité produite par
nos propres installations
photovoltaïques

**Nos
3 marques**

**THOMMEN
GROUP**

 **THOMMEN**

 **metallum**

 **immark**

Classement Ecovadis:
Bronze



+ 8

nouvelles stations de recharge électrique



3

nouveaux sites



Wiederkehr Recycling

Wiederkehr Recycling AG
Waltenschwil (CH)

AVO Wiederkehr Recycling AG
Schwarzenbach (CH)

SMV Wiederkehr Recycling GmbH
Lauchringen (DE)

Compensation volontaire de
l'ensemble des émissions de CO₂ issues
de la combustion mobile grâce à

Fair Recycling



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME STRATÉGIE

Pour le groupe Thommen, le développement durable n'est pas un simple principe théorique, mais fait partie intégrante de nos activités quotidiennes. En tant qu'acteur clé dans une phase décisive de l'économie circulaire, nous contribuons de manière significative à la préservation des ressources naturelles. En récupérant des matières premières secondaires de haute qualité, nous contribuons à réduire les besoins en matières premières primaires. Comme leur extraction et leur transformation génèrent des impacts environnementaux et climatiques importants, nous jouons un rôle majeur dans la réduction des émissions de CO₂ tout au long de la chaîne de création de valeur.

Outre la prévention des impacts environnementaux négatifs liés à l'extraction primaire, nous nous efforçons de réduire nos propres effets négatifs et d'accroître notre impact positif. Notre stratégie de développement durable allie responsabilité écologique, réussite économique et responsabilité sociale. D'ici 2040 (année de référence 2020), nous poursuivons des objectifs à l'échelle du groupe dans les domaines de l'environnement, des aspects sociaux et de la gouvernance (ESG). Pour les atteindre, nous investissons dans des technologies modernes, nous améliorons en permanence nos processus et nous créons des emplois stables et attractifs. En collaboration avec nos partenaires, nous

nous efforçons de boucler davantage de cycles et de promouvoir des solutions durables tout au long de la chaîne de création de valeur.

Pour permettre une mise en œuvre ciblée de notre stratégie de développement durable, nous avons encore renforcé notre département dédié au développement durable au cours de l'exercice sous revue. Cette équipe est chargée de concrétiser la stratégie de développement durable, de développer de nouvelles solutions circulaires au-delà de notre cœur de métier qu'est le recyclage, et de suivre l'évolution constante des exigences réglementaires. Parallèlement, nous avons jeté les bases pour la révision de notre stratégie de développement durable ainsi que pour l'analyse de double matérialité (ADM). La stratégie révisée sera élaborée en 2026 et publiée pour la première fois dans le prochain rapport de développement durable, qui sera structuré conformément aux exigences des ESRS.

Nous resterons fidèles à notre mission:
«Créer des ressources. Préserver les ressources.»

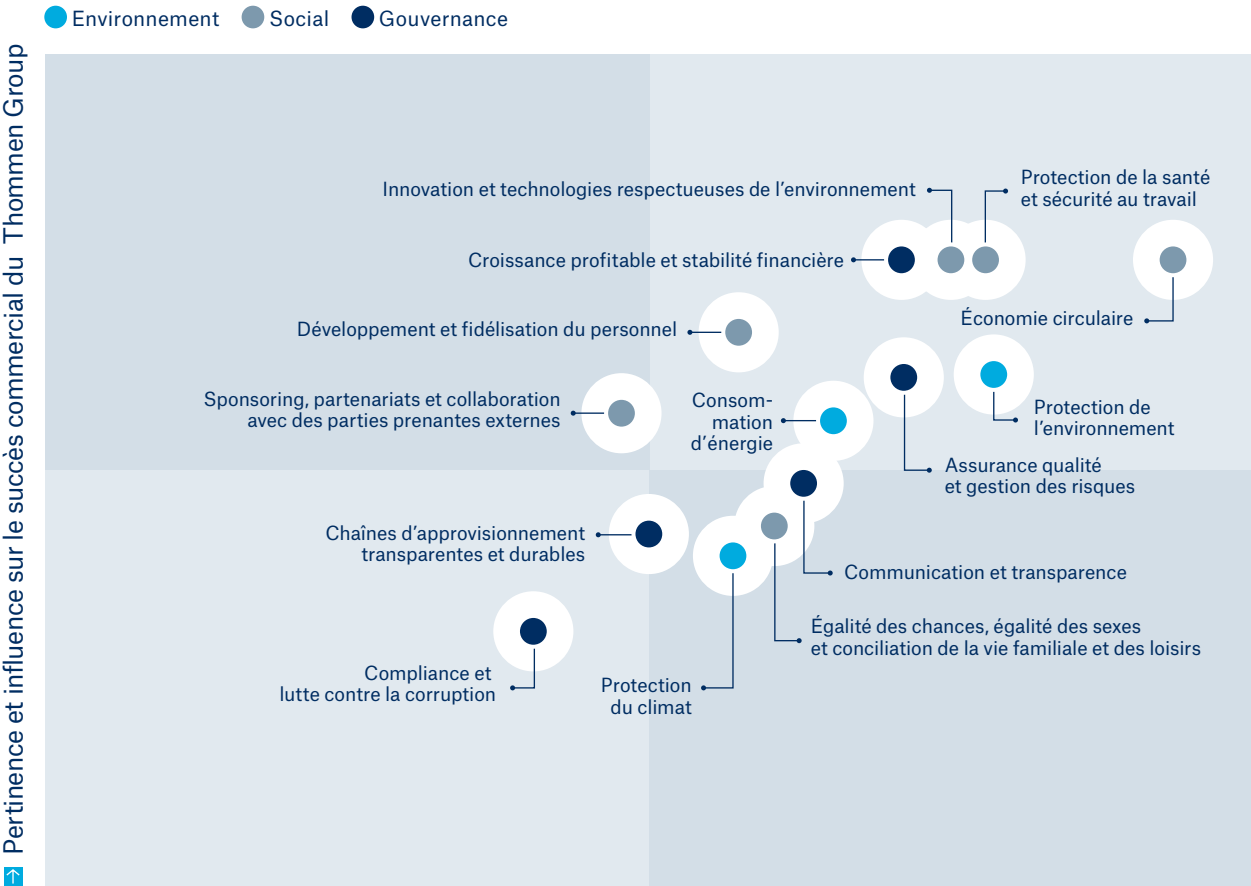


THÈMES CLÉS

Le groupe Thommen a défini ses thèmes clés sur la base d’une analyse de matérialité conforme à la norme GRI 3:2021. Cadre d’orientation stratégique de notre stratégie de développement durable, ils mettent l’accent sur les domaines d’action dans lesquels nous avons le plus grand impact sur les personnes et l’environnement, tout en étant exposés aux évolutions et attentes externes les plus significatives.



Principaux champs d’action stratégiques



➡ Importance des impacts économiques, écologiques et sociaux

Environnement

Thème clé	Responsabilités et approche de management
Consommation d’énergie Protection du climat Protection de l’environnement	Le département central Qualité, Environnement et Sécurité (QES) est responsable du management environnemental; il recense et surveille les indicateurs pertinents (cf. chapitres «Énergie et climat» et «Aspects environnementaux»). La mise en œuvre incombe aux différents sites. Les sites suisses ainsi que chez Metallum Metal Trading S.r.l. (Italie) et Metallum Metal Trading GmbH (Allemagne) appliquent un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001:2015. Celui-ci est certifié chaque année par des organismes tiers indépendants.

Aspects sociaux

Thème clé	Responsabilités et approche de management
Santé et sécurité au travail	L’équipe QES est chargée des questions relatives à la protection de la santé et à la sécurité au travail; elle recense et surveille les indicateurs pertinents et contribue à leur développement (cf. chapitre «Santé et sécurité»). La mise en œuvre incombe aux différents sites. Chaque année, notre système de gestion de la sécurité et de la santé au travail est certifié selon la norme ISO 45001:2018 par des organismes tiers indépendants.
Développement et fidélisation du personnel Égalité des chances, égalité entre les sexes et équilibre entre vie familiale et vie professionnelle	La gestion du personnel relève de la responsabilité du service des ressources humaines (RH), en collaboration avec le service du développement du personnel (DP). L’équipe élabore des stratégies, met en œuvre des mesures et recense et surveille les indicateurs pertinents (cf. chapitre «Personnel»).
Parrainage, partenariats et collaboration avec des acteurs externes Innovation et technologies respectueuses de l’environnement Économie circulaire	Le thème «Société et innovation» est considéré comme une mission de gestion générale, à tous les niveaux de l’entreprise; la mise en œuvre des mesures ainsi que les indicateurs pertinents font l’objet d’une évaluation interne régulière par la direction (cf. chapitre «Société et innovation»).

Gouvernance

Thème clé

Responsabilités et approche de management

Assurance qualité et gestion des risques

L'équipe QES est chargée des questions d'assurance qualité et de gestion des risques; elle définit les directives, recense et supervise les mesures mises en œuvre ainsi que la matrice des risques (cf. chapitre «Assurance qualité et gestion des risques»). La mise en œuvre incombe aux différents sites.

Chaque année, notre système de gestion de la qualité est certifié selon la norme ISO 9001:2015 par des organismes tiers indépendants.

Conformité et lutte contre la corruption

La société Thommen Services est responsable des questions de conformité et de lutte contre la corruption; elle met en œuvre des mesures et recense et surveille les indicateurs pertinents (cf. chapitre «Conformité»).

L'outil Compliant d'IPSO ECO est utilisé pour évaluer la conformité juridique de tous les sites suisses. Les justificatifs générés par cet outil sont téléchargés au moins une fois par an dans le système central de gestion des données et présentés régulièrement à la direction.

Chaînes d'approvisionnement transparentes et durables

Le service des achats stratégiques et le département des ventes sont responsables de ce domaine d'action; ils mettent en œuvre les mesures appropriées et recensent et surveillent les indicateurs pertinents. Le code de conduite (Code of Conduct) ainsi que l'évaluation continue des principaux fournisseurs du groupe, qui porte sur des critères qualitatifs et économiques ainsi que sur les certifications, constituent des outils importants à cet égard (cf. chapitre «Chaînes d'approvisionnement transparentes et durables»).

Croissance rentable et stabilité financière

La croissance rentable et la stabilité financière sont ancrées à tous les niveaux de l'organisation en tant que mission de gestion globale. La mise en œuvre des mesures correspondantes ainsi que l'élaboration d'indicateurs pertinents font l'objet d'un suivi interne régulier par la direction (cf. chapitre «Croissance rentable et stabilité financière»).

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS (SDGs)

La stratégie de développement durable du groupe Thommen s'aligne sur les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies. C'est notamment dans les domaines de l'éducation, du travail, de l'innovation, de la production durable et de la lutte contre le changement

climatique que nous voyons des opportunités concrètes d'apporter une contribution significative. Les exemples suivants illustrent notre engagement en faveur de ces cinq ODD et nos efforts de développement continu.



ODD 4: éducation de qualité

Nous soutenons notre personnel et formons les spécialistes de demain grâce à notre programme d'apprentissage.

➤ Mesure du progrès

Voir le chapitre «Développement et fidélisation du personnel»



ODD 8: travail décent et croissance économique

Nous garantissons des emplois stables et rémunérés de manière équitable et nous nous engageons en faveur de conditions de travail équitables, de l'égalité des chances et d'un environnement de travail sûr. Parallèlement, nous renforçons la croissance durable grâce à l'innovation et à une gestion responsable.

➤ Mesure du progrès

Voir le chapitre «Personnel»



ODD 9: industrie, innovation et infrastructure

Nous favorisons le développement des infrastructures et de l'innovation et investissons dans nos sites afin de les rendre durables.

➤ Mesure du progrès

Voir le chapitre «Société et innovation»



ODD 12: consommation et production responsables

En tant qu'entreprise de recyclage, nous apportons une contribution essentielle à l'économie circulaire et réduisons ou évitons, dans la mesure du possible, les déchets, les substances dangereuses et autres émissions.

➤ Mesure du progrès

Voir le chapitre «Management environnemental» et «Économie circulaire»



ODD 13: mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Nous nous fixons des objectifs concrets et prenons des mesures pour réduire de manière substantielle les émissions de gaz à effet de serre que nous générons.

➤ Mesure du progrès

Voir le chapitre «Énergie et climat»

ENVIRONNEMENT

La protection de l’environnement et la préservation des ressources sont au cœur de notre activité. En réintroduisant des matières premières secondaires dans le cycle de production, nous contribuons de manière significative à la préservation des ressources. Parallèlement, nos processus génèrent des émissions que nous souhaitons réduire à un minimum grâce à nos objectifs et à des mesures appropriées, afin de contribuer à une économie circulaire durable et tournée vers l’avenir.

ÉNERGIE ET CLIMAT

Consommation d’énergie

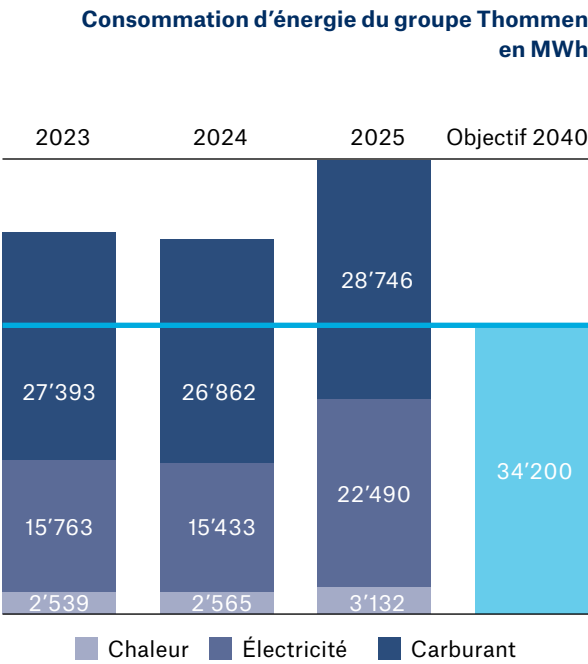
Une gestion efficace de l’énergie revêt une importance capitale pour notre production et notre logistique, car c’est le seul moyen de réduire les coûts énergétiques et de préserver l’environnement. En matière d’énergie, nous mesurons notre consommation d’électricité, de chaleur et de carburants pour nos installations et notre flotte. Notre objectif est de réduire la consommation dans ces trois catégories de 15% d’ici 2040.

Objectif 1

Nous réduirons notre consommation d’énergie de **15%** d’ici 2040 par rapport à 2020.

L’acquisition du groupe Wiederkehr a largement contribué à la hausse totale de 21% de notre consommation d’énergie. Compte tenu de la croissance de notre groupe et de nos efforts continus pour optimiser notre processus de recyclage – ce qui s’accompagne souvent d’une consommation d’énergie plus élevée –, nous sommes confrontés au défi de réduire cette consommation. Le recours à l’automatisation et à des installations de pointe, qui permettent un tri plus précis des matériaux, font souvent augmenter la consommation électrique. Malgré cela, nous poursuivons sans relâche notre objectif de réduction de la consommation d’énergie, tout en nous efforçant de tirer parti des innovations en matière d’efficacité énergétique et de processus de tri.

Les conventions universelles d’objectifs conclues par nos sites et la collaboration avec act ont permis d’identifier des mesures d’efficacité énergétique. Celles-ci seront mises en œuvre progressivement sur une période de dix ans. Des mesures faciles à appliquer, telles que le remplacement des compresseurs d’air comprimé ou des systèmes d’éclairage par des LED, ont déjà été réalisées au cours de l’exercice sous revue.



Chaleur

La consommation d’énergie pour le chauffage a augmenté de 22% en raison de la consommation supplémentaire des sites de Wiederkehr. Sur les sites de Thommen, la consommation de chauffage est restée constante. Certains sites ont pu atteindre une réduction, tandis que d’autres ont chauffé davantage de surfaces afin d’améliorer le confort thermique pour le personnel. La réduction de la consommation nécessite une planification à long terme pour la transformation des systèmes de chauffage, qui n’a pas encore été mise en œuvre sur tous les sites.

Électricité

C'est la consommation d'électricité qui a enregistré la plus forte hausse. Cette augmentation de 46% est principalement due aux broyeurs de grande capacité supplémentaires installés sur les sites de Waltenschwil et de Schwarzenbach (+26%). Ces installations, ainsi que d'autres nouveaux dispositifs, fonctionnent à l'électricité, et l'augmentation globale du volume de traitement a également fait grimper la consommation. De plus, l'achat accru de véhicules de fonction à moteurs électriques a entraîné un transfert de la consommation d'énergie du carburant vers l'électricité.

Carburant

En 2025, six voitures à carburant fossile ont été remplacées par des voitures électriques. Deux bornes de recharge ont été installées sur chacun des quatre sites. Les collaboratrices et collaborateurs qui utilisent un véhicule de fonction sont en outre incités à opter pour un véhicule électrique grâce à une aide au financement d'une infrastructure de recharge privée à leur domicile. De plus, nous travaillons en permanence à l'optimisation des itinéraires de nos véhicules grâce à notre vaste réseau de sites, ce qui donne lieu à une meilleure coordination entre les différents sites. Il en résulte une logistique efficace de notre flotte, ce qui évite les trajets à vide et réduit ainsi la consommation de carburant. En conséquence, la consommation de carburant des sites existants a pu être réduite de 6%, même si la consommation totale de carburant a augmenté de 7,0% en raison de l'intégration des véhicules du groupe Wiederkehr.

Énergies renouvelables

La transition énergétique vers les énergies renouvelables est un élément essentiel pour un avenir durable. Avec notre objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables à 80%, nous souhaitons contribuer à la transition énergétique et réduire nos émissions.

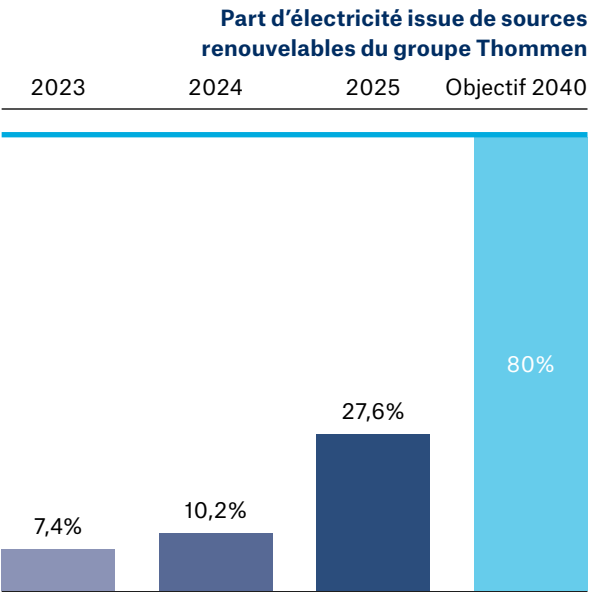
En 2025, nous avons atteint une part de 27,6% d'énergies renouvelables. Cette augmentation résulte d'un achat accru d'électricité issue de sources renouvelables, d'une production et d'une consommation plus élevées d'électricité

provenant de nos propres installations photovoltaïques, ainsi que d'une meilleure collecte de données sur l'origine de l'électricité.

Nous avons pu augmenter considérablement notre consommation d'électricité autoproduite à partir de nos propres installations photovoltaïques. La part renouvelable provient à 30% de nos propres sources. Au total, le groupe Thommen exploite sept installations photovoltaïques, dont cinq en Suisse et deux dans le reste de l'Europe. D'une part, nous avons pu augmenter la production d'électricité de nos propres installations de 15% en 2025, mais surtout notre autoconsommation de 22%. Nous pouvons ainsi utiliser directement 63% de notre électricité autoproduite pour notre exploitation. Nous continuons de considérer l'extension de nos propres installations photovoltaïques ainsi qu'une utilisation plus efficace de l'électricité autoproduite comme des leviers importants pour atteindre notre objectif. À cette fin, d'autres mesures seront mises en œuvre en 2026.

Objectif 2

Nous porterons la part des énergies renouvelables à 80% d'ici 2040.



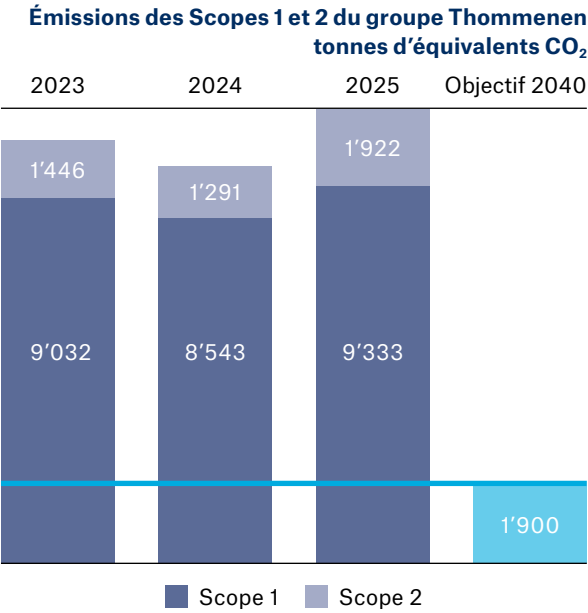
Émissions de CO₂

En tant qu'entreprise de recyclage, nous contribuons de manière significative à la réduction des émissions de CO₂ tout au long de la chaîne de création de valeur, en remplaçant les matières premières primaires par des matières premières secondaires et en évitant ainsi l'extraction de nouvelles matières premières. Parallèlement, nous nous fixons pour objectif de recenser systématiquement nos propres émissions de gaz à effet de serre, de les réduire en permanence et d'en rendre compte de manière transparente. Au cours de cette année, nous avons réussi à rendre la collecte des données plus précise, notamment au niveau du scope 3. Nous prévoyons de présenter ces données de manière encore plus détaillée dans les prochains rapports.

En 2025, nous avons enregistré des émissions totales de 11 255 tonnes de CO₂e au niveau des scopes 1 et 2. Les volumes que nous traitons ont connu une hausse considérable, notamment en raison de l'acquisition du groupe Wiederkehr, tandis que nos émissions de CO₂ n'ont augmenté que de 19% sur la même période. Pour atteindre notre objectif de réduction de 80% d'ici 2040, nous devons redoubler d'efforts et agir avec plus de détermination. Les mesures mises en œuvre n'ont pas encore produit l'effet escompté. C'est pourquoi nous allons élaborer une feuille de route vers la neutralité carbone en 2026, comprenant une description détaillée de la trajectoire de réduction et de développement ainsi que des mesures à prendre.

Objectif 3

Nous réduirons nos émissions de CO₂ de 80% d'ici 2040 par rapport à 2020, pour les scopes 1 et 2.



Combustion stationnaire

Les sources d’énergie utilisées pour le chauffage de nos bâtiments ont généré des émissions de 789 tonnes de CO₂e. En 2025, nous avons consommé moins de gaz naturel, mais davantage de fioul, ce qui s’explique par la mise en service de nouveaux bâtiments chauffés ainsi que par une panne de chauffage, qui a toutefois été réparée depuis.

Combustion mobile

La logistique est un élément central d’une économie circulaire efficace et, en même temps, le principal facteur à l’origine de nos émissions directes de gaz à effet de serre. Avec une part de 76% des émissions des scopes 1 et 2, notre flotte de véhicules joue ici un rôle particulièrement important.

Au cours de l’exercice sous revue 2025, les émissions issues de la combustion mobile se sont élevées à 8528 t CO₂e, ce qui correspond à une hausse de 7,6% par rapport à l’exercice précédent. Compte tenu de l’augmentation significative des volumes traités, cette hausse est toutefois restée relativement modérée, notamment grâce à l’optimisation continue de nos processus logistiques. L’intégration de trois nouveaux sites, en particulier, a permis de rationaliser notre réseau logistique et nos itinéraires de transport.

La décarbonisation de notre flotte de véhicules reste néanmoins un levier central sur notre parcours vers la neutralité carbone. Dans le domaine des voitures particulières, nous avons pu continuer à augmenter la part des véhicules électriques au cours de l’année sous revue. Pour notre flotte de camions, nous menons des analyses approfondies et nous élaborons des mesures concrètes de mise en œuvre dans le cadre de la feuille de route vers la neutralité carbone.

Électricité

Notre consommation d’électricité a considérablement augmenté en 2025, notamment en raison des nouvelles installations mises en place sur les nouveaux sites. Les émissions liées à l’électricité achetée à l’extérieur ont ainsi augmenté de 49% pour atteindre 1922 tonnes de CO₂e. Certains sites utilisent d’ores et déjà un mix électrique entièrement renouvelable. Nous étudions actuellement une stratégie harmonisée pour l’approvisionnement en électricité renouvelable.

Compensation volontaire des émissions de CO₂

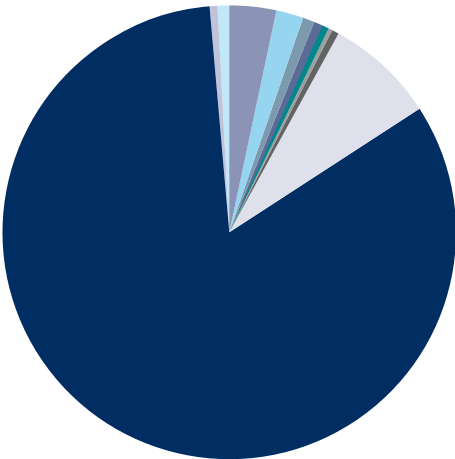
Nous compensons intégralement l’ensemble de nos émissions liées à la consommation de diesel et d’essence pour l’année 2025 en achetant des certificats CO₂ volontaires auprès de Fair Recycling. Ces certificats proviennent de la société Industria Fox, qui exploite au Brésil une usine de recyclage d’appareils de réfrigération conforme aux normes suisses.

La destruction des gaz CFC et HFC (hydrocarbures fluorés et chlorés) nocifs pour le climat, utilisés comme fluides frigorigènes dans les anciens appareils de réfrigération et présents dans leur isolation, réduit les émissions de manière avérée et joue un rôle décisif dans la réduction mondiale des émissions de gaz à effet de serre.



Émissions du scope 3

Émissions du scope 3 du Thommen Group en tonnes d’équivalents CO₂



- 3.1 Biens et services achetés – 7’419
- 3.2 Biens d’équipement – 4’235
- 3.3 Activités liées aux combustibles et à l’énergie – 2’376
- 3.4 Transport et distribution en amont – 1’394
- 3.5 Déchets générés par l’activité 1’004
- 3.6 Déplacements professionnels – 342
- 3.7 Déplacements domicile-travail du personnel – 1’068
- 3.8 Actifs loués en amont – 0
- 3.9 Transport et distribution en aval – 17’104
- 3.10 Transformation des produits vendus – 182’138
- 3.11 3.11 Utilisation des produits vendus – 0
- 3.12 Gestion de la fin de vie des produits vendus – 1’415
- 3.13 Actifs loués en aval – 197
- 3.14 Franchises – 0
- 3.15 Investissements – 1’258

Les émissions du scope 3 ont été recensées pour la première fois pour l’exercice 2024. La base de données a pu être encore améliorée en 2025. Les hypothèses ont été vérifiées et, dans la mesure du possible, remplacées par des données primaires fiables. Les émissions du scope 3 se sont élevées à environ 219’860 t CO₂e au cours de l’exercice sous revue, ce qui correspond à une hausse de 26% par rapport à l’année précédente et s’explique principalement par la croissance de l’entreprise.

Au sein des catégories du scope 3, nous avons observé les principales évolutions suivantes au cours de l’exercice sous revue:

- Transformation des produits vendus (catégorie 10): avec une part de 83%, cette catégorie reste la principale source d’émissions au sein du scope 3. Les émissions proviennent principalement de la transformation des matières premières secondaires que nous commercialisons, en particulier l’acier, le cuivre, l’aluminium et l’acier chromé.
- Transports en amont et en aval (catégories 4 et 9): les émissions liées au transport de nos matériaux se sont élevées à 18 498 t CO₂e, soit plus du double de celles générées par notre propre parc de véhicules. Selon le matériau et le client, les transports s’effectuent par route, par bateau ou, de préférence, par chemin de fer. Pour la première fois en 2025, nous avons pu utiliser des données de transport spécifiques à chacun de nos sites suisses, ce qui nous a permis de remplacer de nombreuses hypothèses par des faits.
- Biens et services achetés et biens d’équipement (catégories 1 et 2): comme ces catégories sont calculées selon une approche fondée sur les dépenses, toute modification des facteurs d’émission sous-jacents a un impact direct sur les émissions déclarées. Les facteurs d’émission actualisés ont entraîné une hausse de 884% par rapport à 2024, sans que cela ne s’explique par une modification de telle ampleur de nos habitudes d’achat.

- Déplacements domicile-travail du personnel (catégorie 7): au cours de l’exercice sous revue, la collecte de données a été étendue des sites suisses à l’ensemble des sociétés du groupe, ce qui a entraîné une augmentation de 43% des émissions déclarées dans cette catégorie.

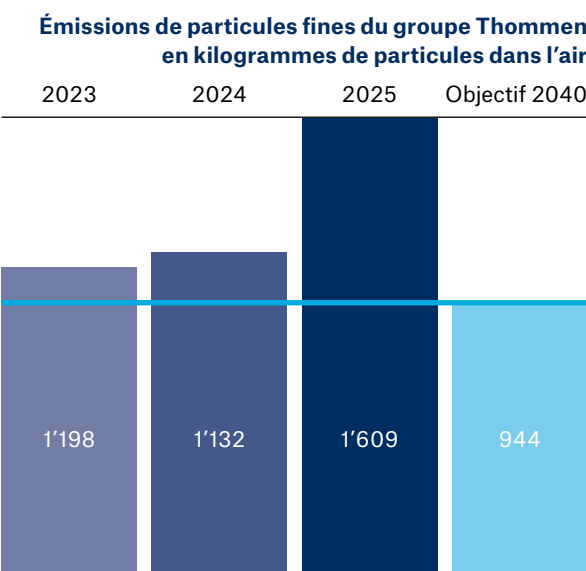
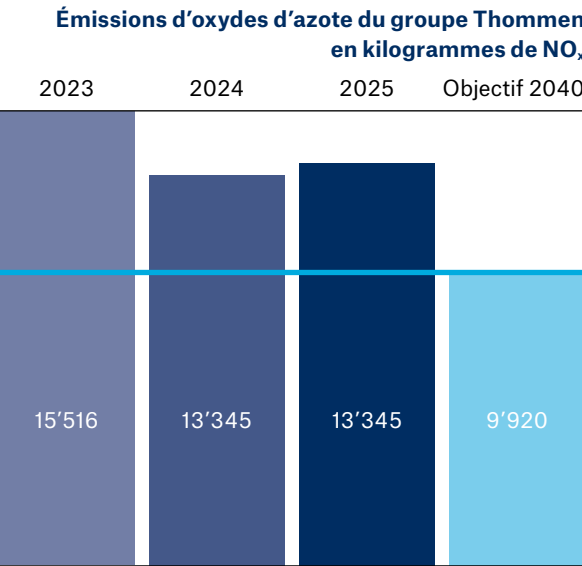
ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Émissions d’oxydes d’azote et de particules fines

La réduction des polluants atmosphériques tels que les oxydes d’azote (NO_x) et les particules fines fait partie intégrante de notre management environnemental. Ces émissions proviennent principalement de l’utilisation de carburant diesel dans notre flotte de véhicules ainsi que dans nos installations fonctionnant au diesel. Elles sont systématiquement recensées et analysées dans le cadre de notre collecte de données environnementales.

Objectif 4

Nous réduirons nos émissions d’oxydes d’azote et de particules de **20%** d’ici 2040 par rapport à 2020.



Les émissions de particules fines et d’oxydes d’azote ont augmenté en 2025 par rapport à l’exercice précédent, ce qui s’explique principalement par l’élargissement de notre flotte de véhicules ainsi que par la hausse de la consommation de diesel due à l’augmentation du volume de transport.

Au cours de l’exercice sous revue, dix camions supplémentaires conformes à la norme d’émissions Euro 6 ont été mis en service. De ce fait, la hausse des émissions d’oxydes d’azote est restée relativement faible (+3%), malgré l’augmentation du kilométrage parcouru. En revanche, on observe une hausse plus marquée des particules fines, car l’augmentation de la consommation de diesel l’emporte sur les réductions des ‘émissions obtenues grâce aux véhicules plus modernes (+30%).

Le renouvellement de notre flotte de véhicules ainsi que l’optimisation de notre logistique restent des leviers importants pour réduire à long terme les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre.

Outre les particules fines et les oxydes d’azote, la production inévitable de poussière dans nos processus de broyage et de traitement constitue une part importante de nos émissions atmosphériques. Nous effectuons régulièrement des mesures sur tous nos sites équipés de broyeurs de grande capacité. Outre l’utilisation de filtres à air, nous utilisons également des installations telles que des machines de captage de poussière pour améliorer la qualité de l’air ambiant.

Déchets et substances dangereuses

Notre objectif premier est de réintroduire le plus grand nombre possible de matières recyclables dans le cycle secondaire. Néanmoins, nous produisons des déchets qui ne peuvent être évités. Une gestion responsable ainsi qu’une manipulation et une élimination en toute sécurité de ces déchets et substances dangereuses sont indispensables.

Part des déchets

Notre objectif n° 5, qui vise à réduire le flux de déchets, porte sur la quantité de déchets générés, appelée «fraction légère de broyage» (RESH), issue de notre processus de production. Ces mélanges à granulométrie fine ne peuvent pas être directement réintroduits dans un processus de recyclage et sont acheminés vers des usines d’incinération des ordures ménagères (UIOM) en vue d’une valorisation thermique. Après celle-ci, il est encore possible de récupérer de manière ciblée des métaux tels que l’aluminium, le cuivre ou le zinc à partir des scories.

À la suite de l’acquisition du groupe Wiederkehr et des deux installations de broyage qui l’accompagnent, la quantité de fraction légère de broyage a considérablement augmenté. Au sein des anciennes installations de Thommen, le volume de flux de déchets livré aux UIOM est resté au même niveau du fait de la fraction légère de broyage.

Objectif 5

Nous réduirons notre flux de déchets à destination des UIOM de **10%** d’ici 2040 par rapport à 2020.

Variation du flux de déchets à destination des UIOM, en % (année de référence 2020)

2023	2024	2025	Objectif 2040
+6%	+13%	+35%	-10%

Déchets spéciaux et substances dangereuses
Notre entreprise est spécialisée dans la collecte de tous types de déchets, y compris les substances dangereuses et les déchets spéciaux. Le groupe Thommen est conscient de sa responsabilité et veille à ce que le traitement et le transport des déchets s'effectuent toujours dans le respect de l'environnement et de la législation.

Le lancement de nouveaux produits sur le marché nécessite sans cesse de nouvelles compétences et de nouvelles approches. L'utilisation croissante des batteries au lithium, qui deviennent de plus en plus petites et discrètes, en est un exemple. En cas de manipulation non conforme, celles-ci risquent de provoquer un incendie et présentent donc un danger élevé pour le personnel, l'entreprise et les personnes impliquées tout au long de la chaîne de création de valeur.

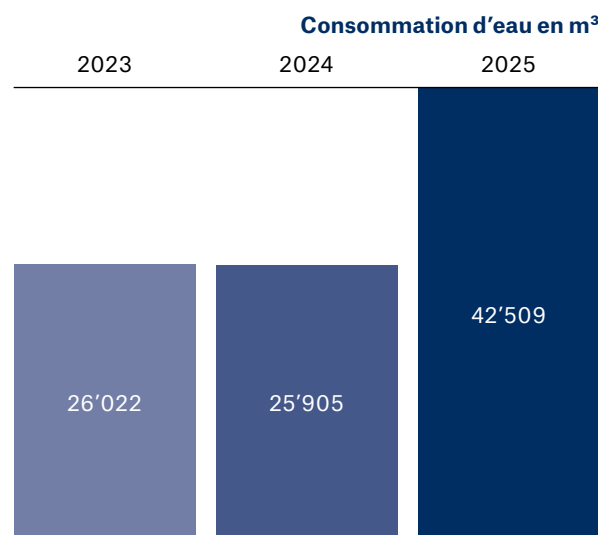
Le groupe Thommen s'engage au sein de la table ronde sur la prévention des incendies LiBa (batteries au lithium) pour sensibiliser et renforcer la culture de la sécurité dans la manipulation des batteries. Au sein de cette instance coordonnée par Swiss Recycle, des représentants des autorités, des entreprises de recyclage, des pompiers, des compagnies d'assurance, des associations et des systèmes de reprise travaillent ensemble pour réduire le nombre croissant d'incendies dus à une élimination inappropriée des batteries lithium-ion.

Consommation d'eau et eaux usées

L'eau est une ressource précieuse que nous devons utiliser avec parcimonie. En tant qu'entreprise de recyclage qui manipule et stocke une grande variété de matériaux et de substances, la réduction de la pollution des eaux usées est pour nous une préoccupation majeure. À cette fin, nous effectuons par exemple régulièrement des analyses des eaux usées sur nos sites, qui sont ensuite examinées par des laboratoires d'essai externes.

Sur nos sites, nous utilisons des installations telles que des séparateurs d'huile ou des dispositifs de fractionnement avant que l'eau ne soit rejetée dans les égouts. Cependant, comme nous travaillons avec une grande variété de matériaux et d'additifs, la protection des eaux usées nécessite également différentes mesures, telles que l'évacuation et l'élimination séparées de certaines eaux usées.

Différentes technologies sont nécessaires pour pouvoir réintroduire dans le cycle un maximum de matériaux de haute qualité. L'eau se prête bien à certains processus de séparation et peut donc contribuer à un tri plus précis. Sur le site de Wiederkehr, par exemple, nous utilisons une installation de flottation/sédimentation qui permet de séparer les déchets mixtes à l'aide d'eau. Ce processus augmente la consommation d'eau, ce qui explique la hausse observée entre 2024 et 2025. L'eau étant une ressource utile qu'il convient de préserver, elle est utilisée dans l'installation en circuit fermé et n'est renouvelée qu'en cas de besoin.



ASPECTS SOCIAUX

Pour nous, une gestion durable implique également d'assumer nos responsabilités envers les personnes liées à notre entreprise. Nos initiatives sociales visent à promouvoir un environnement de travail sûr, sain et inclusif, à garantir l'égalité des chances et à favoriser le développement personnel et professionnel de nos collaboratrices et collaborateurs.



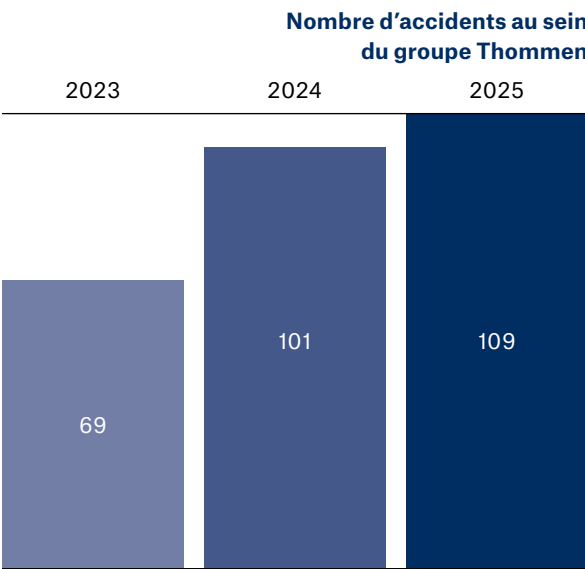
PERSONNEL

Santé et sécurité

La santé et la sécurité de notre personnel sont des conditions essentielles à la réussite durable de notre entreprise. Étant donné que nous manipulons des machines lourdes, divers matériaux et des marchandises dangereuses, ce sujet revêt une priorité absolue au sein du groupe Thommen. Nous assumons pleinement nos responsabilités en matière de sécurité au travail et de protection de la santé: notre système de gestion répond aux exigences légales et porte la certification ISO 45001. Nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que les personnes qui nous rendent visite se voient remettre les équipements de protection nécessaires; de plus, nous formons régulièrement notre personnel sur les questions liées à la sécurité.

Objectif 6

Nous n'enregistrons aucun accident.



L'amélioration continue de la sécurité au travail est un objectif central du groupe Thommen. En 2025, le nombre d'accidents du travail a légèrement augmenté pour atteindre 109 cas. On observe toutefois une évolution positive: tant la gravité des accidents que la durée des arrêts de travail ont pu être réduites.

Cette évolution ne répond toutefois pas à nos attentes. C'est pourquoi nous avons mené des analyses approfondies des causes et défini des mesures ciblées de prévention et d'amélioration. Parmi celles-ci figurent le renforcement des consignes de sécurité, des formations plus intensives visant à sensibiliser l'ensemble du personnel, ainsi que des contrôles réguliers sur site. Nous poursuivons ainsi avec détermination notre objectif d'améliorer durablement la sécurité de notre environnement de travail.

Audits internes et externes

Le contrôle régulier du respect des consignes de sécurité applicables s'effectue directement sur site. Cela se fait d'une part par le biais d'audits internes, qui mettent notamment l'accent sur la conformité et le développement continu des mesures de sécurité. D'autre part, des auditeurs externes vérifient régulièrement nos normes de sécurité et le respect des exigences légales dans le cadre de certifications et de partenariats.

Formation initiale et continue

Dès l'arrivée dans l'entreprise, une «journée d'accueil» centrale est organisée, au cours de laquelle tous les aspects pertinents en matière de sécurité sont abordés. De plus, nos collaboratrices et collaborateurs suivent régulièrement des formations, par exemple sur l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle et sur le comportement à adopter en cas d'urgence.



Responsabilités clairement définies

La responsabilité en matière de radioprotection et de coordination des marchandises dangereuses est clairement définie sur chaque site et documentée en conséquence dans l'organigramme.

Tirer les leçons des quasi-accidents

Un processus est déjà en place pour le recensement et l'évaluation systématiques des quasi-accidents. Dans la pratique, celui-ci doit toutefois être appliqué de manière encore plus rigoureuse et mieux ancré dans le quotidien professionnel. Afin de soutenir cet objectif de manière ciblée, nous avons mobilisé des ressources humaines supplémentaires et recruté un spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Les enseignements tirés de ces expériences sont intégrés dans des consignes de travail et des formations spécifiques et contribuent à une sensibilisation ciblée du personnel aux dangers potentiels.

Fiche de sécurité

Nos partenaires externes apportent une contribution importante à notre activité. Leurs travaux requièrent une attention particulière en matière de sécurité. C'est pourquoi ils reçoivent, avant le début des travaux, une fiche de sécurité contenant les règles de conduite essentielles en matière de sécurité, qu'ils doivent lire attentivement et signer.

Manuels de gestion de crise

Un manuel de gestion de crise complet, contenant des directives claires à suivre en cas d'urgence, fait partie intégrante des formations sur chaque site, afin de garantir une intervention efficace à tout moment.

Développement et fidélisation du personnel

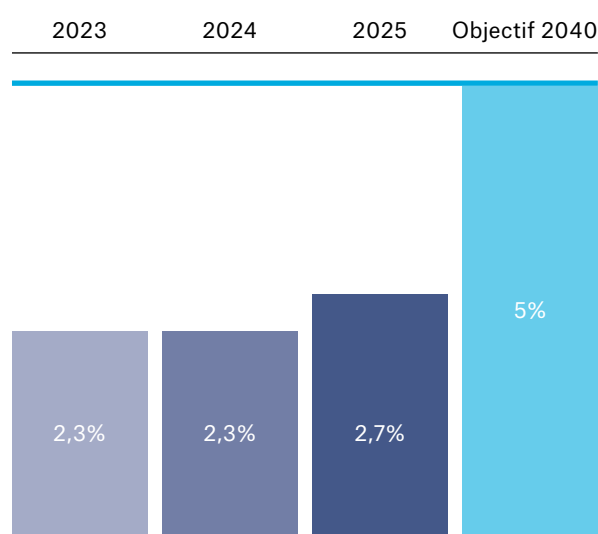
Le développement continu et la fidélisation à long terme de nos collaboratrices et collaborateurs constituent une priorité majeure au sein du groupe Thommen. Des spécialistes qualifiés et engagés constituent le fondement de notre succès durable. C'est pourquoi nous encourageons de manière ciblée des mesures de formation initiale et continue afin de créer des perspectives attrayantes et de permettre à chacune et chacun de déployer au mieux ses atouts individuels.

Le profil professionnel de «recycleur/-euse CFC» est unique en Europe et revêt une grande importance pour les entreprises de recyclage. La formation professionnelle initiale de trois ans transmet des connaissances spécialisées axées sur la pratique et constitue une base essentielle pour le bon fonctionnement de l'économie circulaire. Elle offre aux jeunes professionnels des perspectives attrayantes tout en renforçant les compétences techniques du secteur. Au sein du groupe Thommen, nous nous engageons activement en faveur de ce profil professionnel: nous formons des recycleurs et recycleuses CFC, proposons des places de stage aux jeunes en apprentissage dans d'autres entreprises, mettons à disposition des spécialistes pour l'examen professionnel et siégeons au comité directeur de l'organisme responsable R-Suisse.

Objectif 7

D'ici 2040, **plus de 5%** de nos postes seront des places d'apprentissage.

Pourcentage de jeunes en apprentissage par rapport à l'effectif total du groupe Thommen



Entreprise de formation

Le groupe Thommen propose quatre métiers d'apprentissage:

- Mécanicien-ne en machines de chantier CFC
- Employé-e de commerce CFC
- Recycleur-se CFC
- Conducteur-riche de véhicules lourds CFC

La formation est actuellement encadrée par 22 formateurs et formatrices qui accompagnent les jeunes en apprentissage vers l'obtention de leur diplôme. Par ailleurs, plus de cinq profils professionnels font actuellement l'objet d'une formation.

Thommen Group Academy

En 2025, le groupe Thommen a renforcé de manière ciblée son Academy interne en tant qu'outil de développement du personnel. Avec plus de 30 formations, l'offre a été considérablement élargie par rapport à l'année

précédente. Plus de 250 collaboratrices et collaborateurs, dont plus de 80 cadres, y ont participé, ce qui témoigne de l'importance croissante de la qualification interne.

Le portefeuille de formation 2025 allait des cours spécialisés classiques dans les domaines de la science des matériaux, du génie des procédés et du recyclage électronique jusqu'aux compétences numériques, comme Microsoft Excel, PowerPoint et Teams. L'offre a été complétée par des formations dans les domaines de la performance et des objectifs, de la gestion de projet, ainsi que par un programme de développement destiné aux cadres. Les retours positifs montrent que l'Academy ne se contente pas de transmettre des connaissances, mais contribue également de manière tangible à la satisfaction et à la fidélisation du personnel.

Pour 2026, nous prévoyons de donner à l'Academy une assise plus large et de poursuivre son développement de manière ciblée, afin de la rendre, à long terme, encore plus solide, plus efficace et plus tournée vers l'avenir.

Le projet pilote «Formation au management», lancé en 2025, constitue une étape clé de cet objectif. Il vise à ancrer à tous les niveaux une culture du management moderne, axée sur la pratique et fondée sur des valeurs. Cette formation modulaire combine des séances en présentiel, des sessions d'inspiration numériques et un coaching individuel. Elle permet ainsi de renforcer durablement les compétences en management, la sécurité psychologique et la culture d'équipe.

Plateforme d'apprentissage GoodHabit

Mise en place au sein du groupe Thommen en 2024, la plateforme d'apprentissage numérique GoodHabit offre aux collaboratrices et collaborateurs de nombreuses manières d'améliorer leurs compétences professionnelles et personnelles. En 2025, cette offre a été activement utilisée: au total, 248 heures d'apprentissage y ont été consacrées, 83 formations ont été suivies et 2730 activités d'apprentissage ont été menées à bien. 126 jeunes en apprentissage étaient actifs sur la plateforme.

Objectif 8

Nous porterons la satisfaction du personnel à **90%** d'ici 2040.

Enquête auprès du personnel

La satisfaction de nos collaboratrices et collaborateurs est un indicateur important de la performance et de la stabilité à long terme de notre entreprise. Au cours de l'année sous revue, nous avons délibérément renoncé à mener une enquête auprès du personnel. Cette décision s'explique par les retours reçus concernant les formats utilisés jusqu'à présent – notamment en matière de langage, de clarté et de méthodologie –, que nous allons analyser minutieusement et intégrer dans le perfectionnement de cet outil. L'enquête auprès du personnel, dans sa version révisée, sera menée en 2026.

Indépendamment de cela, nous entretenons un dialogue permanent avec nos collaboratrices et collaborateurs et prenons leurs retours au sérieux. Ce dialogue met en évidence à la fois des évolutions positives et des axes d'action concrets: la charge de travail est parfois perçue comme élevée, et le souhait a été exprimé de clarifier les rôles et les responsabilités, ainsi que de renforcer la collaboration entre les différents sites. Des facteurs tels qu'un retour d'information régulier, une communication transparente et une implication accrue dans les processus décisionnels sont eux aussi fréquemment évoqués. De plus, un besoin de formations continues externes et spécialisées a été exprimé, le manque de temps étant considéré comme un défi majeur.

Nous utilisons ces conclusions de manière ciblée pour définir et mettre en œuvre des mesures visant à améliorer l'environnement de travail et à développer davantage notre culture du management.

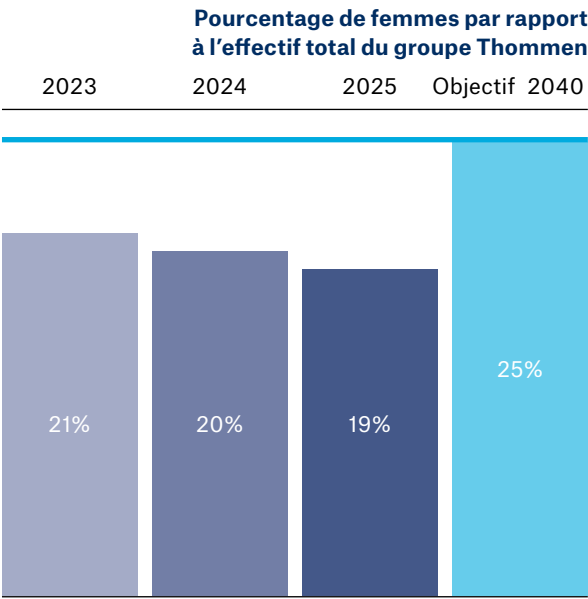


Égalité des chances, égalité entre les sexes et équilibre entre vie familiale et vie professionnelle

Le groupe Thommen considère la diversité, l'égalité des chances et l'égalité de traitement comme des éléments centraux d'un monde du travail porteur d'avenir. Nous nous engageons activement à offrir à tous nos collaborateurs et collaboratrices des opportunités d'évolution équitables, indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur origine ou de leur situation personnelle. Nous accordons une attention particulière à la conciliation entre les responsabilités professionnelles et les obligations privées. Grâce à des modèles de travail flexibles, lorsque cela est possible, et à des offres de soutien ciblées, nous créons des conditions-cadres qui respectent les choix de vie individuels et répondent aux besoins tant professionnels que privés.

Objectif 9

Nous porterons le pourcentage de femmes au sein de notre entreprise à **25%** d'ici 2040.



Pourcentage de femmes

Le recyclage traditionnel et la gestion des déchets restent des secteurs fortement dominés par les hommes; la proportion de femmes y est historiquement faible. Dans l'économie circulaire moderne, la diversité, la numérisation et les compétences en matière de développement durable prennent toutefois de plus en plus d'importance. Cela ouvre de nouvelles opportunités pour les femmes à des postes spécialisés et de direction. Le groupe Thommen souhaite soutenir activement cette évolution et augmenter de manière ciblée le pourcentage de femmes au sein de ses effectifs, en particulier dans les domaines opérationnels.

Pour y parvenir, il est essentiel de disposer d'infrastructures modernes sur nos sites. En agrandissant et en modernisant les espaces collectifs, nous créons les conditions nécessaires pour renforcer encore l'attractivité de nos emplois et faciliter l'accès des femmes à notre secteur.

Non-discrimination

Aucun cas de discrimination n'a été recensé au cours de l'exercice.



SOCIÉTÉ ET INNOVATION

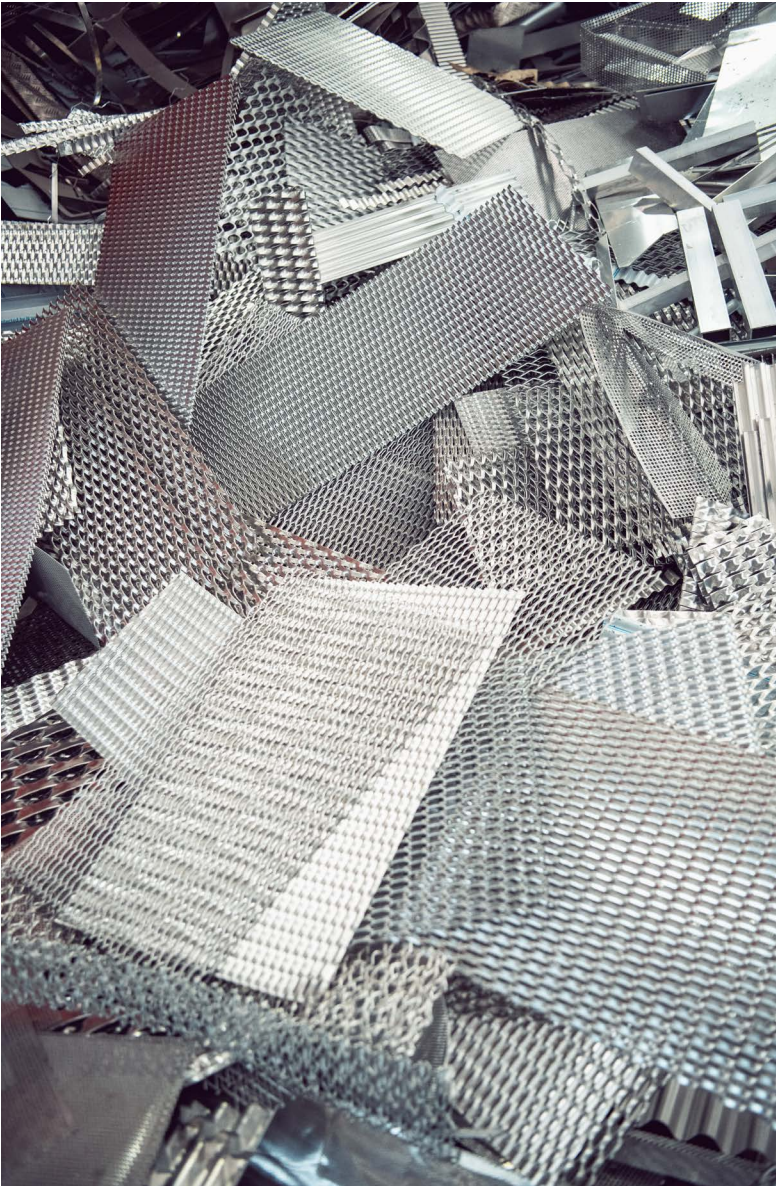
Économie circulaire

De l'économie linéaire à l'économie circulaire: cette transition est essentielle pour préserver les ressources, éviter les déchets et réduire l'impact environnemental. En tant que fabricant de matières premières secondaires, le groupe Thommen contribue de manière significative à maintenir les matériaux en circulation et à permettre la réutilisation des matières premières. Grâce à une technologie de pointe, à des processus intelligents et à un engagement clair en faveur de l'efficacité des ressources, nous développons des solutions qui renforcent le cycle.

Objectif 10

Nous **recyclons** de manière systématique et réintégrons les ressources récupérées dans un cycle durable.

Découvrez ci-après le rôle du groupe Thommen dans la mise en place d'une économie circulaire dans notre entretien avec notre COO Tobias Maier.



ENTRETIEN AVEC TOBIAS MAIER, COO



«L'économie circulaire ne devient stratégique que lorsque les déchets se transforment en matières premières fiables et exploitables.»

Entretien avec Tobias Maier, COO du groupe Thommen, sur le rôle des matières premières issues du recyclage pour l'industrie européenne, l'importance des technologies modernes de traitement et la Suisse en tant que fournisseur de matières premières.

Monsieur Maier, en Europe, on parle actuellement beaucoup de la sécurité d'approvisionnement en matières premières et de la résilience des chaînes logistiques. Pourquoi l'économie circulaire prend-elle autant d'importance dans ce contexte?

Ces dernières années ont montré à quel point les chaînes d'approvisionnement mondiales sont devenues vulnérables. La pandémie, les conflits géopolitiques et la multiplication des restrictions commerciales ont mis en évidence les dépendances qui existent. L'Europe mise donc de plus en plus sur le recyclage afin de diversifier son approvisionnement en matières premières et de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations et de l'extraction de matières premières primaires.

Dans le même temps, il ne s'agit pas seulement de recycler autant que possible, mais surtout de récupérer des matières premières de haute qualité. Des initiatives telles que la législation

sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act), le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) ou les nouvelles mesures de sauvegarde visent également à maintenir une plus grande partie de la valeur ajoutée industrielle en Europe. Cela entraîne une augmentation continue de la demande en matières premières recyclées de haute qualité. Le défi réside dans le fait que, bien qu'il y ait suffisamment de déchets disponibles, ceux-ci ne répondent souvent aux exigences de qualité des processus de production modernes qu'après avoir subi des processus de tri et de traitement complexes. C'est précisément là que se joue la question de savoir si le recyclage deviendra une véritable économie circulaire.

Pourquoi la qualité des matières premières issues du recyclage devient-elle un facteur décisif?

Parce que les produits modernes deviennent de plus en plus complexes. Les différents alliages, revêtements ou éléments d'accompagnement déterminent si un matériau peut être réutilisé à un haut niveau de qualité.

À l'avenir, la difficulté ne résidera donc pas seulement dans la quantité disponible, mais de plus en plus dans la qualité des matières

premières issues du recyclage. Une économie circulaire moderne implique de traiter les matériaux de sorte qu'ils répondent aux exigences de qualité de l'industrie – une condition essentielle pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs en matière de CO₂.

Comment le groupe Thommen fait-il face à cette évolution?

Depuis de nombreuses années, nous investissons de manière ciblée dans des technologies modernes de tri et d'analyse. Cela nous permet notamment de récupérer de l'aluminium et de l'acier inoxydable de haute qualité à partir de déchets industriels et ménagers mixtes, et de les réintroduire dans le cycle industriel. La clé réside dans la combinaison d'une technologie de pointe et de notre savoir-faire, qui nous permet de produire des matières premières recyclées de haute qualité à partir de flux de matériaux hétérogènes.

Quel rôle joue la Suisse dans ce contexte?

La Suisse ne dispose pratiquement pas de matières premières métalliques primaires propres. En même temps, elle produit de grandes quantités de matières premières issues du recyclage de haute qualité pour l'industrie européenne.

Ce rôle est souvent sous-estimé. Je suis convaincu qu'un engagement de qualité peut également s'imposer dans le domaine des matières premières issues du recyclage. Dans le monde entier, le label «Swiss made» est synonyme de qualité, de précision, de fiabilité, de durabilité et de confiance. Cela vaut également pour les produits issus du recyclage, qui sont traités en Suisse à l'aide de technologies de pointe.

Les matières premières issues du recyclage «Swiss made» peuvent contribuer de manière significative à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et à rendre la production industrielle plus durable. Elles réduisent la dépendance vis-à-vis des importations, renforcent la sécurité d'approvisionnement des industries européennes et sont synonymes de qualités définies ainsi que de processus industriels fiables.

Pouvez-vous illustrer, à l'aide d'un exemple concret, le fonctionnement d'un cycle industriel des matières premières?

Notre collaboration avec ABB en est un bon exemple. Lors de la modernisation d'un système d'entraînement dans l'usine Novelis de Sierre, des moteurs à courant continu et des transformateurs hors d'usage ont été démontés et réintroduits de manière ciblée dans le cycle des matières premières industrielles.

Aujourd'hui, cette collaboration va encore plus loin: dans le cadre d'un programme de reprise, le groupe Thommen récupère les moteurs électriques et les variateurs de fréquence hors d'usage issus de projets d'ABB. Les métaux qu'ils contiennent sont récupérés de manière ciblée et réintroduits dans le cycle industriel sous forme de matières premières recyclées de haute qualité.

C'est précisément là que réside la différence entre l'élimination des déchets et l'économie circulaire moderne: ce n'est pas l'appareil usagé qui est au centre de l'attention, mais la récupération aussi complète que possible et de la meilleure qualité qui soit de ses matières premières en vue d'une réutilisation dans l'industrie.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir de l'économie circulaire?

L'approvisionnement en matières premières de demain ne se joue pas uniquement dans les mines ou le long des routes commerciales mondiales. Il se joue de plus en plus là où les matériaux usagés sont transformés en matières premières industrielles de haute qualité, répondant aux exigences.

Quiconque envisage l'économie circulaire de manière stratégique doit donc considérer le recyclage des métaux comme faisant partie intégrante de la production moderne de matières premières. C'est précisément là que nous voyons la mission du groupe Thommen: transformer les déchets en matières premières de haute qualité et contribuer ainsi à une industrie européenne plus résiliente.

PROJET ABB

En collaboration avec ABB et Novelis, le groupe Thommen a démontré comment la modernisation industrielle et l'économie circulaire s'articulent dans la pratique. Sur le site de Novelis à Sierre, des moteurs à courant continu et des transformateurs obsolètes ont été remplacés. ABB était chargé de la modernisation des systèmes d'entraînement et d'automatisation; le groupe Thommen s'est occupé de la reprise et du recyclage dans les règles de l'art des composants en fin de vie.

Ces composants industriels lourds contenaient des matériaux précieux tels que le cuivre, l'aluminium et l'acier. Ils ont été traités sur le site

voisin de Thommen à l'aide de technologies de recyclage modernes. Jusqu'à 99,4% des matériaux ont pu être récupérés et réutilisés; les 0,6% restants ont fait l'objet d'une valorisation énergétique.

Ce projet montre comment des partenariats tout au long de la chaîne de valeur permettent de préserver les ressources, d'éviter les émissions de CO² et de boucler les cycles industriels. Pour le groupe Thommen, il s'agit d'un exemple concret illustrant la manière dont le recyclage apporte une contribution mesurable à la transformation durable de l'industrie.

Partenariats et engagement social

Une économie circulaire efficace nécessite une collaboration en réseau et une action commune. C'est pourquoi le groupe Thommen s'engage au sein d'associations professionnelles, d'initiatives sociétales et de réseaux pertinents. Grâce à des partenariats ciblés, nous favorisons les échanges, soutenons la transition écologique et créons en même temps une valeur ajoutée pour la société.

Adhésions à des associations

En Suisse, le groupe Thommen est notamment membre de l'association Recycling Schweiz (anciennement VSMR) ainsi que de l'association professionnelle VREG-Entsorgung (FVG). En tant que membre de swisscleantech, nous nous engageons en faveur d'une économie respectueuse du climat. Au niveau international également, nous apportons notre expertise en adhérant à diverses associations.

Événements

Événement pour les membres de swisscleantech chez le groupe Thommen

Dans le cadre de l'événement consacré aux membres de swisscleantech, le groupe Thommen a eu l'occasion de montrer comment l'économie circulaire fonctionne dans la pratique. Les échanges menés avec des représentants du monde économique et du secteur ont clairement mis en évidence le rôle que jouent les matières premières recyclées de haute qualité pour la sécurité d'approvisionnement, la réduction des émissions de CO₂ et les cycles fermés des matériaux.

Lors de la visite guidée des usines de Thommen et d'Immark à Regensdorf, les personnes participantes ont pu découvrir les processus de recyclage modernes, du tri à la récupération de matières premières secondaires précieuses. Cet événement a confirmé que la collaboration tout au long de la chaîne de valeur est essentielle pour boucler efficacement les cycles.



Partenariats pour l'insertion professionnelle

Les entreprises de démontage apportent une contribution importante au recyclage des équipements électroniques en Suisse. Sur différents sites, des collaboratrices et collaborateurs issus du marché du travail complémentaire se chargent, pour le compte d'Immark, des étapes de traitement en amont. Ce système permet d'éliminer les substances nocives en toute sécurité, de récupérer avec précision les matières valorisables et, parallèlement, de créer des emplois à valeur ajoutée sociale.

En 2025, le groupe Thommen a lancé, en collaboration avec le groupe Dock, un projet pilote visant à développer davantage ce modèle d'intégration. Le groupe Thommen apporte son expertise opérationnelle et sa proximité avec le marché du travail, tandis que le groupe Dock encadre le développement des personnes participantes. Les deux partenaires unissent ainsi leurs forces et obtiennent ensemble un impact durable.

Innovation et technologies respectueuses de l'environnement

Pour le groupe Thommen, l'innovation consiste à faire progresser en permanence les technologies, les processus et la collaboration. En 2025, nous nous sommes particulièrement concentrés sur des projets d'automatisation et de numérisation de nos flux de matières. De plus, avec l'intégration du groupe Wiederkehr, nous avons mis en service une nouvelle installation de criblage sur le site de Waltenschwil. Ces développements créent les conditions indispensables pour traiter les matières premières secondaires de manière encore plus ciblée et les transformer en produits de haute qualité.



GOUVERNANCE

Le développement durable est fermement ancré dans la stratégie d'entreprise du groupe Thommen. La stratégie de développement durable définit concrètement les thèmes centraux et souligne notre engagement en faveur d'une gestion d'entreprise durable et responsable.



CONFORMITÉ ET INTÉGRITÉ

La direction du groupe élabore la stratégie d'entreprise et la soumet au conseil d'administration pour validation. Une fois approuvée, c'est aussi la direction qui est chargée de sa mise en œuvre. La stratégie de développement durable est également validée par le conseil d'administration. Des objectifs à l'horizon 2040 (année de référence 2020) ont été définis pour les axes stratégiques clés issus de l'analyse de matérialité. La responsabilité du rapport de développement durable incombe au département Développement durable.

Pour le calcul de son bilan carbone, le groupe Thommen collabore avec un partenaire externe.

Objectif 11

Nous n'acceptons **aucun risque inutile** et ne menons aucune activité avec des partenaires contractuels à risque.

Le groupe Thommen réduit les risques commerciaux grâce à un système de conformité et garantit ainsi le respect des exigences légales. Les contrôles à l'exportation et les vérifications des listes de sanctions sont effectués à l'aide de logiciels; les partenaires commerciaux et les transactions concernés sont systématiquement contrôlés. En 2025, aucun manquement à la conformité n'a été constaté.

Objectif 12

Nous respectons à **100%** la législation.

Le respect des exigences légales existantes et nouvelles constitue pour le groupe Thommen un élément central d'une gestion d'entreprise responsable. Des solutions logicielles nous aident à surveiller en permanence les réglementations applicables. Les écarts constatés, par exemple en raison de nouvelles exigences ou de résultats d'audits, sont systématiquement enregistrés et corrigés par des mesures appropriées. Si nécessaire, la mise en œuvre s'effectue en étroite collaboration avec les autorités compétentes.



FAITS ET CHIFFRES

Quantités et pourcentages				
Volume acheté	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Fer	54,3%	56,9%	64,3%	+7,4%
Métaux non ferreux	31,4%	29,5%	25,1%	-4,4%
Électronique	14,3%	13,6%	10,6%	-3%
Personnel				
Informations générales 2025	Effectifs en Suisse	Pourcentage de femmes en Suisse	Effectifs hors de Suisse	
Conseil d'administration	3	0%	0	
Direction du groupe	4	0%	0	
Nombre de coll.	716	18%	108	
Nombre de coll. sous contrat à durée indéterminée	681	19%	108	
Nombre de coll. sous contrat à durée déterminée	35	18%	0	
Nombre de coll. à temps plein	643	14%	106	
Nombre de coll. à temps partiel	73	58%	2	
Personnes en apprentissage, en stages et en formation	28	14%	0	
Emploi	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Taux de nouveaux coll. embauchés	25%	18%	20%	+2%
Rotation du personnel	15%	22%	15%	-7%
Évaluation des performances et de l'évolution	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Pourcentage de coll. recevant une évaluation de leurs performances et de leur évolution professionnelle*	87%	80%	81%	+1%
*Seuls les sites suisses sont pris en compte				
Accidents du travail	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Taux de décès dus à des accidents du travail	0	0	0	-
Fréquence des accidents du travail	4,9	6,7		+0,2
Nombre total d'accidents du travail (y compris les accidents ayant entraîné des conséquences graves)	69	101	109	+7,9%
Maladies professionnelles	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Nombre de décès dus à des maladies professionnelles	0	0	0	-
Nombre de cas de maladie	1'252	1'688	1'667	-1,2%

Environnement				
Énergie	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Consommation totale d'énergie [MWh]	45'695	44'870	54'367	+21,2%
... dont chaleur [MWh]	2'539	2'565	3'132	+22,1%
... dont carburant [MWh]	27'393	26'872	28'746	+7%
Consommation d'énergie renouvelable [MWh]	3'401	4'531	22'490	+396%
... dont électricité solaire autoproduite [MWh]	n/a	706	2'838	+302%
Part de la consommation d'énergie renouvelable	7,4%	10,1%	27,6%	+17,5%
Émissions	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Scope 1 [t CO ₂ e] Émissions directes de gaz à effet de serre	9'032	8'543	9'333	+9%
Scope 2 [t CO ₂ e] Émissions indirectes de gaz à effet de serre	1'446	1'291	1'922	+49%
Total des scopes 1 et 2 [t CO ₂ e]	10'478	9'834	11'255	+14%
Scope 3 [t CO ₂ e] Émissions indirectes de gaz à effet de serre en amont et en aval	60'512	184'137	219'951	+26%
Total des scopes 1 à 3 [t CO ₂ e]	70'990	193'971	231'115	+25%
Émissions atmosphériques	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
NO _x [kg]	15'516	13'345	13'754	+3%
PM [kg]	1'079	1'132	1'609	+30%
Eau	2023	2024	2025	Var. par rap. à 2024
Consommation d'eau [m ³]	26'022	25'905	42'509	+64%

MÉTHODOLOGIE

La présente description méthodologique expose la procédure de calcul des émissions des scopes 1, 2 et 3 pour l'année civile 2025. L'objectif est de créer une base compréhensible et transparente pour les calculs d'émissions du groupe Thommen.

Délimitation du système

Le bilan des émissions est établi conformément au Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol). Pour la délimitation du système, on applique l'approche dite «cut-off», qui exclut les émissions en amont liées à la production primaire et ne prend en compte, pour le cycle de vie en aval, que les processus de collecte, de logistique et de recyclage des matériaux. Par ailleurs, l'approche dite «Operational Control» a été retenue. Concrètement, l'analyse porte sur les sites du groupe Thommen, tant en Suisse qu'à l'étranger. Sont exclues les entreprises dans lesquelles le groupe Thommen ne détient qu'une participation minoritaire sans contrôle opérationnel, qui sont répertoriées au point 3.15 «Investissements».

Bilan des gaz à effet de serre

Conformément au GHG Protocol, les émissions de gaz à effet de serre du groupe Thommen ont été classées et comptabilisées comme suit:

Scope 1 (émissions directes)

Ce scope comprend les émissions résultant de la production de chaleur, de la consommation de carburant des véhicules du groupe, des pertes de fluide frigorigène des systèmes de climatisation et de l'utilisation d'autres gaz spéciaux. En raison du manque de données concernant les fuites potentielles des pompes à chaleur, celles-ci ne sont pas prises en compte cette année.

Scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'énergie):

Cette catégorie englobe toutes les émissions de gaz à effet de serre résultant de la consommation d'électricité et de chauffage urbain. Sauf mention contraire, l'approche «market-based» a été retenue pour le calcul des émissions.

Scope 3 (autres émissions indirectes):

Sauf indication contraire, les différentes catégories ont été considérées dans leur intégralité. Les points suivants doivent être pris en compte pour le calcul:

- Pour les catégories 3.1 (biens et services achetés), 3.2 (biens d'équipement) et 3.6 (déplacements professionnels), l'approche «spend-based» est utilisée.
- Dans la catégorie 3.4 (transport et distribution en amont) et dans la catégorie 3.9 (transport et distribution en aval), les émissions depuis ou jusqu'au niveau 1 sont prises en compte. Les transports dans la chaîne en aval ne sont pas inclus en raison d'un manque de données. Le transport fluvial a été ajouté.
- Dans la catégorie 3.5 (déchets), les quantités des fractions RESH (fraction légère de broyage), des plastiques, du carton et du papier, des matières mélangées, de l'amiante, des matières faiblement radioactives et de l'eau ont été prises en compte. Toutefois, en raison de l'application de l'approche «cut-off», certains matériaux sont classés avec un facteur d'émission de 0.
- Les catégories 3.8 (immobilisations corporelles louées ou en leasing) et 3.14 (franchises) ont été jugées non pertinentes pour le groupe Thommen.

- La catégorie 3.13 (immobilisations corporelles louées ou en leasing) a été ajoutée au cours de l'exercice 2025. Les données ne sont pas complètes en raison d'un manque d'informations.

- Compte tenu de l'activité de Thommen, dans le cadre de laquelle les matières vendues ne sont transformées en produits finis qu'en aval, aucune émission imputable à Thommen n'est générée dans la catégorie 3.11 (utilisation des produits vendus).

Base de données

Les données couvrent respectivement une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les données ont été collectées aussi bien directement sur les sites que par le service de contrôle de gestion et d'autres départements. En l'absence de données directes, des estimations basées sur les valeurs de l'année précédente ou sur celles de sites comparables ont été utilisées. Pour les données qui n'ont pas pu être collectées ou estimées à partir des valeurs de l'année précédente, des valeurs moyennes usuelles dans le secteur ont été utilisées.

Facteurs d'émission

Les facteurs d'émission de gaz à effet de serre utilisés pour notre bilan carbone proviennent des sources suivantes:

- Ecoinvent
- DEFRA
- Exiobase
- KBOB
- Mobitool
- CFF
- Ouvrages spécialisés
- Calculs du service de conseil en développement durable
- Informations mises à disposition par des clients/partenaires



INDEX GRI

Déclaration d'application		
GRI 1: principes fondamentaux 2021	Le groupe Thommen a rendu compte des informations figurant dans le présent index GRI pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, conformément aux normes GRI.	
Informations générales		
L'organisation et ses pratiques de reporting		
GRI 2: informations générales 2021	2-1 Profil de l'organisation	p. 4 – 5
	2-2 Entités prises en compte dans le rapport de développement durable de l'organisation	p. 4 – 5 ↗ Site Internet
	2-3 Période couverte par le rapport, fréquence de publication et point de contact	p. 40 – 41
	2-4 Rectification ou retraitement d'informations	p. 43
	2-5 Audit externe	p. 43
Activités et personnel		
	2-6 Activités, chaîne de création de valeur et autres relations commerciales	↗ Site Internet
	2-7 Collaboratrices et collaborateurs	p. 21
Direction d'entreprise		
	2-9 Structure de direction et composition	↗ Site Internet

Stratégie, lignes directrices et pratiques		
	2-22 Déclaration d'application relative à la stratégie de développement durable	p. 7
	2-27 Respect des lois et des réglementations	p. 34
	2-28 Adhésion à des associations et groupes d'intérêt	p. 31 ↗ Site Internet
Thèmes clés		
GRI 3: thèmes clés 2021	3-1 Procédure de détermination des thèmes clés	p. 8
	3-2 Liste des thèmes clés	p. 9 – 10
	3-3 Gestion des thèmes clés	p. 9 – 10
Informations thématiques		
GRI 205: lutte contre la corruption 2016	205-2 Communication et formations sur les directives et procédures de lutte contre la corruption	p. 33
	205-3 Cas de corruption avérés et mesures prises	p. 33
GRI 206: comportements anticoncurrentiels	206-1 Procédures judiciaires pour comportement anticoncurrentiel, ententes et création de monopoles	p. 33
GRI 301: matières premières 2016	301-1 Matières premières utilisées, en poids/volume	p. 36
GRI 302: énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	p. 12 p. 37
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	p. 12 p. 37
GRI 303: eau et eaux usées 2018	303-5 Consommation d'eau	p. 20 p. 37

GRI 305: émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	p. 15–16 p. 37
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)	p. 15–16 p. 37
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	p. 18–19 p. 37
	305-5 Réduction des émissions de gaz à effet de serre	p. 15–17 p. 37
	305-7 Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	p. 18–19 p. 37
GRI 306: déchets 2020	306-3 Déchets générés	p. 19–20
GRI 401: emploi 2016	401-4 Nouveaux collaborateurs et collaboratrices, rotation du personnel	p. 36
	401-3 Congé parental	p. 26
GRI 403: sécurité et santé au travail 2018	403-1 Système de gestion de la sécurité et de la santé au travail	p. 25–26
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	p. 22–23
	403-5 Formations du personnel en matière de sécurité et de santé au travail	p. 22–23
	403-6 Promotion de la santé du personnel	p. 22–23
	403-7 Prévention et atténuation des impacts sur la sécurité et la santé au travail directement liés aux relations commerciales	p. 22–23
	403-8 Portée du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 9
GRI 404: formation initiale et continue 2016	404-2 Programmes visant à améliorer les compétences des collaboratrices et collaborateurs et à faciliter leur reconversion professionnelle	p. 23–24
	404-3 Pourcentage des collaboratrices et collaborateurs recevant une évaluation régulière de leurs performances et de leur évolution professionnelle	p. 36
GRI 405: diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité au sein des organes de contrôle et parmi le personnel	p. 36
	405-2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes, d'une part, et ceux des hommes, d'autre part	p. 26
GRI 406: non-discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	p. 26

Le rapport de développement durable du groupe Thommen est publié chaque année.

Le rapport n’a fait l’objet d’aucun audit externe.

Il n’y a ni rectification ni retraitement des informations présentées dans le rapport de l’année dernière.

IMPRESSUM

Éditeur
Thommen Services AG
Bahnhofstrasse 44
CH-4303 Kaiseraugst
Téléphone +41 61 815 22 22
sustainability@thommengroup.com
thommengroup.com

Rédaction
Équipe Développement durable,
groupe Thommen

© Thommen Services AG,
Kaiseraugst, août 2026